**ASSEMBLEE DES DELEGUES DE LA FAVR**

#### Vendredi 23 février 2024

## à 19h00 au Centre de compétence

## en apiculture du Grand Entremont à Sembrancher

1. Salutations et contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation de l’enregistrement de la séance pour le PV
4. Approbation du procès-verbal de l’assemblée 2023 à Martigny
5. Rapport du président
6. Comptes 2023
7. Rapport des vérificateurs
8. Approbation des comptes et décharge au comité
9. Désignation des vérificateurs pour l’exercice 2024

*Proposition : Sion – Claude Pfefferlé (2ère année)*

*Herens – Régis Moix (1ère année)*

1. Démission comité
2. Frelon asiatique : Corinne Gabioud
3. Service vétérinaire : Inspecteur cantonal : Rémy Chambovey
4. Rapport du responsable des conseillers Apicoles : Christian Vienne
5. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs : Julien Balet
6. Rapport du responsable des contrôleurs du miel : Clément Formaz
7. Rapport du responsable du rucher école : Jacques Karlen
8. Budget 2024
9. Parole aux invités
10. Lieu de l’AD 2025
11. Divers